

Analyse Et Stratégies D'amélioration De La Situation Socio-Environnementale De La République Démocratique Du Congo Face A La Porosité L'instabilité Politique Et La Sécurisation De Ses Frontières Nationales

BESSA MUSHASHU Guylain¹, KAKI NGISILA Blanchard²

¹Apprenant de 3^{ème} cycle à l'Université du CEPROMAD et chercheur en sciences sociales et relations internationales

²Doctorant en Géographie-sciences de l'environnement à l'UPN
<https://orcid.org/0009-0003-7914-2940>

Corresponding author: KAKI NGISILA Blanchard, blanchardkaki@gmail.com



Résumé : Cette étude propose des stratégies pour sécuriser les frontières de la RDC et entamer un processus de développement durable. Elle a utilisé l'approche méthodologie mixte. Cependant, l'instabilité politique et sécuritaire en RDC est la résultante de plusieurs décennies avec des conséquences multidimensionnelles. Cette recherche révèle, la faiblesse des services de sécurité, la complicité de certains pays limitrophes avec les multinationales et les grandes puissances. Les perspectives de cet article pourraient contribuer à l'amélioration et au développement durable.

Mots clés : Situation socio-environnementale ; Porosité , Instabilité politique ; Frontières nationales, RDC

Abstract: This study proposes strategies to secure the borders of the DRC and initiate a process of sustainable development. It employed a mixed-methods approach. However, the political and security instability in the DRC is the result of several decades with multidimensional consequences. This research reveals the weakness of the security services and the complicity of certain neighboring countries with multinational corporations and major powers. The perspectives presented in this article could contribute to improvement and sustainable development.

Keywords: Socio-environmental situation; Porosity; Political instability; National borders; DRC.

INTRODUCTION

« Scandale géologique », relâche-t-on depuis plus d'un siècle à propos du Congo. Scandale tout court conviendrait mieux de nos jours. Pays le plus vaste de l'Afrique noire avec 2.345.000 km² et le plus peuplé du monde francophone (quelque 90 millions d'âmes en 2022 , INS 2022), la RDC est un géant entouré de neuf Etats qui la sépare de plus de 10.000 km des frontières. Au cœur du continent africain, c'est un élément stratégique majeur, par sa situation, son ampleur territoriale et son potentiel

naturel et humain considérable bien qu'encore assez peu exploité et parfois non exploité. C'est ces formidables atouts qui suscitent bien des convoitises¹.

La porosité de ces frontières, particulièrement dans l'est du pays, facilite les incursions de groupes armés, le trafic d'armes et l'exploitation illicite des ressources. Cette situation nourrit l'insécurité chronique et entrave l'autorité de l'État (ONU, 2023)

La fluidité des frontières de la RDC est un enjeu majeur pour le commerce, l'intégration régionale et la sécurité du pays. Bien que les frontières soient souvent poreuses, les gouvernements congolais et étrangers mettent en place des mesures pour désengorger les zones de passage et lutter contre les tracasseries qui bloquent le commerce (Banque mondiale, 2022).

Kaki (2025) estime que même si les guerres en RDC ont été décrites comme étant des « guerres des ressources », les ressources naturelles ne sont pas la cause directe des conflits et menaces surtout à l'Est du pays. Ces derniers peuvent être mieux décrits comme étant principalement « des conflits de répartition », en ce sens qu'ils ont été alimentés par la mauvaise gestion du secteur des ressources naturelles et une répartition inégale des bénéfices provenant de l'exploitation de ces ressources. Le problème n'est pas donc pas le volume des ressources naturelles, mais l'incapacité de mettre en place des institutions solides et un cadre réglementaire efficace pour leur gestion, qui a rendu le pays vulnérable aux conflits et l'a empêché de tirer pleinement avantage de ses ressources naturelles abondantes. Les institutions ont joué un rôle fondamental dans l'origine et la perpétuation des conflits et la porosité des frontières en RDC. La création d'une démocratie libérale n'a pas résolu cette question fondamentale, qui reste un obstacle fondamental à la consolidation de l'État en RDC.

Un autre facteur institutionnel important à l'origine de conflits est la manipulation par les dirigeants des lois sur la citoyenneté et la nationalité, politisant ainsi la question de l'ethnicité et de l'identité congolaise, ce qui a eu pour effet la marginalisation d'une partie de la population, notamment celle d'origine rwandaise, et l'exacerbation des antagonismes entre eux et les autres groupes tout en compromettant les relations entre l'État et les citoyens d'une part, et les relations entre la RDC et ses voisins à l'Est d'autre part. Les politiques en matière d'ethnicité ont été un facteur déterminant aussi bien de la rébellion anti-Mobutu que de la guerre anti-Kabila.

Les guerres ont porté un coup dur à l'économie de la RDC et à celle de l'ensemble de la région. Au niveau macroéconomique et sectoriel, les conflits ont accentué la détérioration de l'économie qui avait commencé dans les années 1980 et s'était poursuivie jusqu'au milieu des années 1990. Les conflits ont aggravé l'instabilité macroéconomique et l'incertitude liée à l'investissement, et détérioré les finances publiques aussi bien en termes d'équilibres budgétaires que d'efficacité de la gestion des finances publiques. Les effets risquent de se faire sentir pour longtemps car les conflits ont eu un impact sur les principaux moteurs de la croissance économique, notamment l'industrie, le secteur manufacturier, l'agriculture et le capital humain. Ils ont renforcé la dépendance structurelle de l'économie aux ressources naturelles en fragilisant la diversification économique. Ils ont aussi augmenté la dépendance au financement extérieur en compromettant la mobilisation des revenus internes, surtout l'imposition dans le secteur des ressources naturelles. Même si dans l'ensemble l'environnement macroéconomique s'est récemment amélioré depuis la cessation des hostilités, avec une augmentation de la croissance et une réduction de l'inflation, le tableau général cache des problèmes structurels au niveau sectoriel et un dénuement aux niveaux individuel et communautaire.

En plus des effets macroéconomiques et sectoriels, les conflits issus de la porosité des frontières de la RDC ont aussi eu, sinon plus, des effets dévastateurs d'un point de vue social et humain. Au-delà du nombre élevé de décès et de déplacés, les guerres ont causé d'énormes traumatismes sociaux et psychologiques aux femmes, aux jeunes filles et aux jeunes gens qui ont subi des atrocités physiques et psychologiques, notamment le viol, la torture l'humiliation et l'aliénation de leurs communautés. Les jeunes filles ont été victimes de viols de façon disproportionnée, alors que les enfants ont subi plus de privations que le reste de la population. Même si les effets des guerres se sont fait sentir dans l'ensemble du pays, les régions dans lesquelles avaient lieu

¹ En cent vingt-cinq ans, le pays s'est appelé successivement : Etat Indépendant du Congo (EIC, 1885-1908) puis Congo-Belge (1908-1960), République du Congo (1960-1964) puis République Démocratique du Congo (1964-1971), République du Zaïre (1971-1997) et de nouveau République Démocratique du Congo (RDC) à partir de 1997.

les confrontations ont été plus affectées et affichent les pires résultats en matière de développement social par rapport à la moyenne nationale. Les guerres auront un impact durable sur les individus, les communautés et le pays dans son ensemble. 9. Les conflits en RDC ont été coûteux pour les pays voisins, et l'ensemble de la sous-région, de diverses manières. Les guerres ont empêché la RDC et ses voisins de tirer avantage des opportunités du commerce transfrontalier. Elles ont mis en péril le développement des infrastructures régionales, surtout dans le secteur de l'énergie et des transports, fragilisant ainsi la croissance et l'intégration régionale. Elles ont aussi nui à l'existence d'un environnement propice à la coopération dans la région des Grands Lacs, retardant ainsi la mise en œuvre de programmes régionaux d'intégration mutuellement avantageux.

Les conflits en RDC et leurs conséquences restent une source de préoccupation majeure, dans la mesure où ils constituent un défi multidimensionnel au développement économique et humain dans le pays et la région. Il est nécessaire de se pencher sur la question au plus haut niveau, tant au plan régional que mondial, et d'appuyer le Gouvernement de la RDC dans sa recherche d'une solution aux conflits et dans ses efforts pour remettre le pays sur la voie du développement durable.

Les guerres en RDC proviennent de causes multiples tournant autour de quatre séries de facteurs: économiques, institutionnels, régionaux et géopolitiques mondiaux.

En effet, le continent africain comme d'autres régions du monde en général et la RDC en particulier, traversent une série de crise sans précédent, prenant souvent la forme des guerres entre les Etats, des rebellions, des conflits internes ou guerres civiles causant insécurité et instabilité politique dans le territoire où elle est déclarée, crise qui semble puisée une partie de ses origines dans les problèmes liés à la perméabilité ou la fluidité des frontières suite à la découverte d'importantes ressources naturelles du sol, sous-sol et amène à une nouvelle configuration géopolitique.

Des rivalités, d'affrontement ethnique, des conflits de nationalité, d'appropriation du nouveau territoire sans un motif identitaire, d'immigration illégale que les Etats les mieux organisés du monde contrôlent difficilement les flux et surtout quand ils s'inscrivent en terme des réseaux en ce sens qu'elle pose un réel problème de survie pour l'Etat. La naissance d'autres acteurs au côté de l'Etat en occurrence les sociétés multinationales dont les connexions et les intérêts transcendent les frontières des Etats et devant lesquelles souverainetés se relativise².

Pour trouver des solutions aux conflits de la RDC, il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes des conflits, non seulement pour mettre fin à l'instabilité existante, mais aussi pour prévenir de nouvelles séries de conflit et la stabilité politique globale.

Compte tenu des faits ci-haut évoqués, dans le cadre de cette réflexion, nous allons aborder les causes et les conséquences de la fluidité des frontières congolaises, laquelle fluidité est source d'insécurité et d'instabilité politique en RDC et enfin les perspectives à mettre en œuvre en vue de la sécurisation des frontières nationales.

L'environnement mondial reste un facteur important dans les perspectives de règlement des conflits et de stabilité sécuritaire du pays et la croissance économique à long terme. À l'ère de l'après-guerre froide, même si les impératifs stratégiques ont changé, la RDC reste stratégiquement importante dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Elle est aussi l'épicentre de la lutte mondiale pour les ressources naturelles, alimentée par une demande toujours croissante d'énergie et de matière première industrielle. Dans ce contexte, la stabilité et la consolidation du contrôle de l'État sur le territoire revêt une importante dimension mondiale, d'où l'urgence d'efforts concertés aux niveaux régional et mondial pour aider le Gouvernement et le peuple congolais à trouver des solutions aux conflits et à s'acheminer vers une croissance économique forte, durable et partagée.

L'objet de cet article est d'analyser la situation socio-environnementale dans les frontières internationale de la RDC et de proposer les stratégies tendant à limiter leurs porosités et favoriser le développement intégral et durable du pays.

² MOVA SAKANI, H., Congo : Survie et grandeur, Ed. Safari, Kinshasa, 2001, p. 47.

I. ELUCIDATION DES CONCEPTS ET GENERALITES SUR LES FRONTIERES DE LA RDC

I.1. La notion des frontières

I.1.1. La frontière

Pour Cabrier et alii, ils estiment que la frontière renvoie à la ligne juridique qui marque les limites d'un Etat, sa compétence territoriale.³

Coquery C., à son tour définit la frontière comme une convention, un accord qui exprime un vouloir⁴.

Quant à Philippe BIYOYA⁵, il définit les frontières internationales comme étant les points de rencontre des volontés des puissances des Etats, les points d'équilibre des rapports forces militaires.

Rappelons que la sécurisation des frontières exige d'être prêt à contrer une multitude de menaces, allant de l'infiltration humaine aux véhicules, drones aériens et terrestres, RHIB et nageurs. Un système complet est conçu pour détecter, classer, suivre et répondre automatiquement et simultanément à ces différentes menaces.

Il existe deux types des frontières notamment : les frontières naturelles et artificielles.

Pour Nyoka (2022), les frontières naturelles correspondent aux topographies (naturelles) préalables. Exemple : les cours des rivières, un fleuve, un lac, une ligne de crête. Tandis que les frontières artificielles sont celles tracées par l'homme, en fonction de la position de tel ou tel méridien ou encore tel autre parallèle. Exemple : un méridien comme frontière pour séparer l'Alaska (USA) et le Canada, un parallèle comme frontière pour séparer la Corée du Nord et celle du Sud, les bornes établies comme frontières pour séparer les Etats africains à la Conférence de Berlin en 1885.

Ainsi, la notion des frontières étant très capitale pour un Etat, alors sa détermination par contre exige un certain nombre des procédés, il s'agit de la délimitation et de la démarcation.

a) Procédé de détermination des frontières

Les Etats procèdent pour déterminer leurs frontières de deux manières à savoir :

La délimitation d'une frontière commune est une opération théorique qui se déroule en salle, au bureau entre les plénipotentiaires de deux pays concernés. Ceux-ci, au vu des éléments du terrain et sur proposition de leurs experts respectifs, les plénipotentiaires (représentants) du pouvoir de deux pays s'accordent sur le tracé théorique à travers lequel doit passer leurs frontières communes⁶. A titre d'exemple, nous citons :

- Traité de Bayonne de 1868 entre la France et l'Espagne ;
- Traité délimitant les frontières entre la RDC (ex-Zaïre) et la Zambie signé à Kinshasa le 18 septembre 1989⁷ ;
- Traité de Berlin sur la délimitation des frontières des ex-colonies africaines en 1885.

Donc, *la délimitation* est une opération très importante en droit international, elle est une question épineuse dans la mesure où elle est la fois un facteur de paix, car déterminée par un traité de paix, et en outre elle est le signe d'indépendance et un élément de sécurité du fait que la violence des frontières est un casus belli (Banque mondiale, 2021).

³ CABRIER et alii, Dictionnaire des relations internationales au 20^{ème} siècle, Ed. Armand-Collins, Paris, 2000, p. 105.

⁴ COQUERY Catherine, Problème des frontières dans le tiers-monde, Journée d'étude déc. 20-21 mai 1991, Ed. Harmattan, Paris, 1984, pp. 3-8.

⁵ BIYOYA Philippe par Roger Nestor LUBIKU LUNSIENSE, les frontières internationales de la RDC : Etat des lieux et enjeux géostratégiques, Ed. Osisa, Kinshasa, 2012, p. 12.

⁶ LUBIKU LUNSIENSE R-N., *Op. Cit.* p. 38.

⁷ NGUYA NDILA, C., Frontières et voisinage en RDC, Ed. Cedi, Kinshasa, 2006, p. 27.

Quant à la *démarcation*, il s'agit d'une opération qui consiste en la pose sur le terrain des bornes frontières. C'est un travail technique assidu, de longue haleine réalisé par les experts de deux parties en question⁸. Ces bornes sont des repères implantées au sol sur la frontière internationale commune entre deux Etats voisins en vue de la démarcation effective de la frontière et a pour but de rendre plus visible, plus perceptible la démarcation. Après leur implantation, les bornes frontières doivent être contrôlées périodiquement et éventuellement entretenues sinon remplacées le cas échéant. Il sied de noter qu'à l'époque coloniale, une attention bienveillante et particulière était accordée à ces précieux repères.

A titre exemplatif nous citons les bornes frontières qui séparent une partie des frontières de la RDC et de l'Angola.

Ainsi, dès lors que la démarcation est reconnue, les frontières sont frappées d'intangibilité⁹.

La porosité suppose dans le cadre de cette réflexion, l'accès à la pénétration facile des frontières d'un pays par des populations, des groupes armés étrangers dans un territoire quelconque, c'est-à-dire un laisser-aller facile, de va et vient régulier dans les limites frontalières sans avoir aucune forme de résistance de la part de service compétent de l'Etat (Services de l'immigration, de Renseignement et des Force Armées de la République).

Donc, nous disons qu'une frontière est poreuse lorsqu'elle se laisse facilement pénétrée ou traversée par des populations, des groupes armés ou d'armées d'autres pays voisins.

L'instabilité politique est une situation beaucoup plus large et elle est inhérente non seulement au changement régulier de l'institution gouvernementale, mais aussi surtout à la situation générale du pays. Elle implique une crise politique plus ou moins profonde des institutions et de mœurs politiques entravant le bon fonctionnement des institutions de l'Etat dans les parties troublées.

I.2. Brève présentation géographique de la RDC et ses frontières internationales de la RDC¹⁰

Situé sur l'équateur, la RDC s'étend sur 2 345 410 km² (97% de terres, 3% d'eau), ce qui le place au 11^{ème} rang mondiale par sa superficie. Ne disposant que d'un accès limité à l'océan (40 km de côte seulement), il partage 10 744 km de frontières avec ses 9 pays voisins soit l'équivalent de plus d'un quart du tour de notre planète(INS, 2023).

La République démocratique du Congo est, au sens propre du terme, un géant géographique et (potentiellement) économique au sein du continent africain. C'est un très vaste pays, le deuxième du continent presque l'équivalent de l'Algérie (2,38 millions de kilomètres carrés). Mais c'est également un pays peu peuplé, avec environ 28 habitants par kilomètre carré, ce qui correspond à la 20^e densité la plus faible du continent (Banque Mondiale, 2022). Il possède une vaste et dense forêt en raison de sa situation géographique juste au niveau de l'équateur. Cette situation offre de nombreux avantages, notamment une grande fertilité et une abondance en eau. Mais elle implique également des inconvénients de taille, en particulier la difficulté à relier les différentes parties du pays avec les infrastructures de transports en raison des grands espaces et de la dureté du climat tropical. Le pays est richement doté en ressources naturelles, notamment en minéraux, pétrole, eau, forêts et terres agricoles. La République démocratique du Congo est l'un des plus grands producteurs de cuivre et de cobalt au monde. Elle produit également d'importantes quantités de coltan (colombo-tantalite), d'argent et de pétrole.

Alors que l'attention est le plus souvent concentrée sur les minéraux et le pétrole, d'autres ressources sont tout aussi importantes. La République démocratique du Congo dispose notamment d'importantes réserves en eau, qui constituent un précieux atout pour le transport et la production d'énergie. Le pays dispose d'un potentiel qui permettrait de générer de l'électricité pour alimenter l'ensemble de la région des Grands Lacs et au-delà. Cela constitue une incitation et un pilier potentiels pour l'intégration régionale, en plus d'être une source de croissance et de diversification économique au sein du pays et de la région. La République démocratique du Congo recèle également de vastes terres fertiles, grâce aux pluies abondantes qui arrosent

⁸ LUBIKU LUNSIENSE R-N., idem.

⁹ YEMBA POYO TOMBELE, Les frontières internationales et les limites provinciales du Katanga in Congo-Afrique, N°332 février 1999, pp. 109-111.

¹⁰ Ces informations ont été puisées in [www.Institut géographique du Congo](http://www.Institut.géographique.du.Congo) (IGC)

l'ensemble du territoire et aux sols volcaniques dans les parties Est et Nord du pays. En plus de fournir une base stable pour la sécurité alimentaire, l'agriculture constitue un tremplin potentiel pour l'industrialisation, dès lors que des investissements adaptés sont réalisés en faveur de l'infrastructure et de l'innovation technologique dans le cadre d'une stratégie nationale cohérente d'industrialisation et de croissance.

La République démocratique du Congo partage des frontières avec neuf États, le plus grand nombre du continent. Par voie de conséquence, le développement économique et la stabilité économique en République démocratique du Congo ont des implications directes pour la région des Grands Lacs et à une échelle plus importante. L'un des principaux avantages d'une telle situation stratégique est qu'elle offre de nombreuses possibilités en matière de commerce, et qu'elle permet de transformer le pays en point d'ancrage de l'intégration économique au sein de la sous-région. Naturellement, avoir de nombreux pays voisins expose également à des inconvénients. Le principal étant que le pays doit faire face aux externalités négatives des conséquences de l'instabilité dans un grand nombre de pays. La République démocratique du Congo a servi et continue en effet de servir de base aux mouvements de rébellion du Soudan, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi (Kisangani, 2012; Prunier, 2004, 2009). Cela déstabilise la République démocratique du Congo, tout en fragilisant ses relations avec les gouvernements des pays voisins. Ces externalités négatives ont joué un rôle crucial dans l'origine, l'impact et la durée des récents conflits dans l'Est du Congo.⁸ Cette configuration géographique implique que la compréhension des causes des conflits en République démocratique du Congo et la conception des stratégies pour les résoudre et aider à la reconstruction post-conflit s'effectuent en adoptant, de manière systématique et explicite, une approche régionale tenant compte des intérêts des pays voisins.

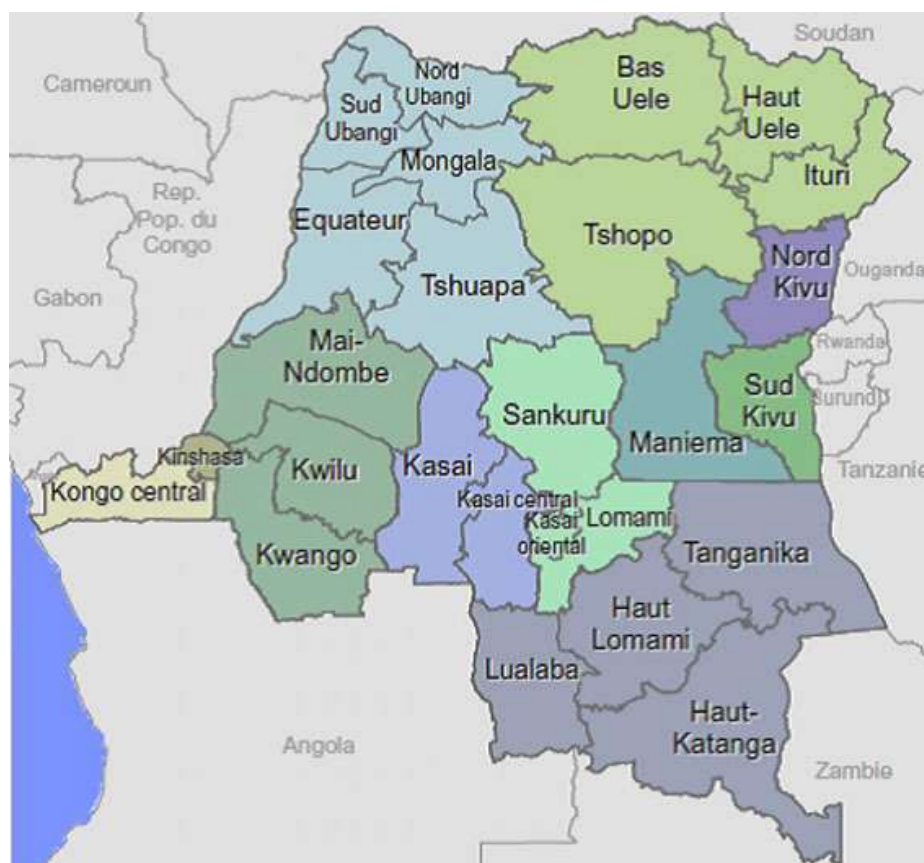


Figure 1: Carte Géographique de la RDC et les pays limitrophes

Les frontières internationales congolaises communes avec ses neuf voisins, résultent d'après négociations et de conciliabules entre l'Etat Indépendant du Congo (EIC) d'abord et la Belgique ensuite, avec les autres anciennes puissances coloniales européennes.

La RDC est le seul pays d'Afrique partageant la plus longue frontière internationale commune avec le plus grand nombre de pays voisins soit neuf au total, il s'agit de :

- La République d'Angola, Sud-ouest : 2.511 km
- La République de Zambie, Sud-ouest : 1930 km
- La République Centrafricaine, Nord-ouest : 1.577 km
- La République du Congo, Ouest : 2.410 km
- La République de l'Ouganda, Est : 765 km
- La République du Sud-Soudan, Nord : 628 km
- La République de Tanzanie, Est : 473 km
- La République de Rwanda, Est : 217 km
- La République de Burundi, Est : 233 km
- Le Côte Atlantique : 42 km

Au total : **10.744 km.**

Ces frontières sont de deux natures : *les frontières liquides et les frontières terrestres (artificielles)*. Les frontières liquides longues de **5.536 km** sont plus importantes que les frontières terrestres longues de **4.811 km**. (IGC,2023)

Pour éviter la multiplicité des contrôles illégaux qui ralentissent la fluidité, seuls quatre services sont légalement habilités à travailler aux frontières de la RDC, en plus d'autres services bien que présents mais non apparent (DEMIAP, ANR,...) et d'autres qui interviennent indirectement (FARC, PNC,...) en cas de nécessité:

- 1) **DGM** : Direction Générale de Migration (pour les personnes et passeports).
- 2) **DGDA** : Direction Générale des Douanes et Accises (pour les marchandises).
- 3) **OCC** : Office Congolais de Contrôle (pour la qualité).
- 4) **Service d'Hygiène Publique** : (pour les contrôles sanitaires et la prévention des risques et la contamination).

Mais ces services depuis un certain temps ont été vulnérabilisés et deviennent de plus en plus corruptibles et passent aux contrôles parfois cosmétiques.

II. Les causes générales et les conséquences de la fluidité de la RDC

Tracasseries et corruption : même l'actuel Président (Félix-Antoile Tshisekedi Tshilombo) a formellement dénoncé les tracasseries et comportements déviants de certains agents qui entravent la libre circulation et qui ne font pas convenablement leurs missions.

Pour certains (Léon de saint Moulin, 2010, Biyoya.....), les origines de la fluidité des frontières de la RDC est la pauvreté, l'absence d'éthique-morale, du patriotisme, la faiblesse de l'Etat et ses services, les conflits armés en République démocratique du Congo qui remontent à l'occupation par le roi Léopold II et l'époque des régimes coloniaux. Les régimes belges ont planté les graines et enraciné la tradition du pouvoir personnel illimité, de l'utilisation des ressources nationales à des

fins d'enrichissement personnel, de la répression brutale des revendications de la population pour une liberté politique, et des divisions sociales en fonction des orientations ethniques et régionales (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Young, 1965; Young et Turner, 1985). Du fait de cette histoire tragique, la République démocratique du Congo a fait face, dès les années 1960, à une période d'après-indépendance difficile et instable, marquée par des rébellions et des guerres de Sécession (Coquery-Vidrovitch et al., 1987; Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Nzongola-Ntalaja, 2002; Young, 1965; Young et Turner, 1985). Les guerres des années 1960 et 1970 sont essentielles pour comprendre les conflits actuels et la porosité des frontières de la République Démocratique du Congo et réfléchir aux stratégies de sécurité durable frontalière.

Au jour d'aujourd'hui, la fluidité des frontières congolaises est devenu un problème majeur du fait que cette dernière se caractérise par une perméabilité accentuée. Cette porosité nécessite des analyses approfondies dans la mesure où la gestion des espaces frontaliers constitue une donnée importante si pas capitale pour un Etat, car les espaces avec des ressources naturelles énormes, carrefour de culture ou de civilisation constituent des zones de confrontation de puissances étrangères.

II.1. Les causes de fluidité frontalière en RDC

Les facteurs qui sont à la base de la perméabilité des frontières congolaises sont de plusieurs ordres. Cette étude retient ce qui suit :

- **Les imperfections des délimitations coloniales**

Ici, nous retenons que lors de traçage des frontières des Etats africains, les colonisateurs n'ont pas tenu compte des affinités ethniques voire linguistique. Les délimitations des territoires africains en général et la RDC en particulier ont été qualifiées d'arbitraire, parce que dit-on elles n'ont tenu compte d'aucune réalité africaines et des aspirations des populations locales des régions occupées cela dans la mesure où les colons ont séparés les différentes populations selon leurs intérêts tout en oubliant que cette mauvaise répartition créerait à la longue des problèmes tant politique que sociaux.

Ainsi, nous avons les grandes ethnies suivantes établies le long de la RDC ont selon toute probabilité des prolongements dans les Etats voisins. Nous trouverons ainsi entre :

- La RDC et l'Angola y compris le Cabinda : les Tchokwe, Lunda, Lwena, Holo, Yaka, Bakongo, Bayombe, Boboma, Mbata, Solongo, Vili, Woyo ;
- La RDC et le Burundi : les Bembes ;
- La RDC et le Congo-Brazza : Teke, Mfimi, Bangala, Mongo, Numi, Mpama, Bobongi, Ngombe, Loi, Libindja, Lobala, Ngbaka ;
- La RDC et la RCA : Bwaka, Mbanza, Ngbandi, Furu, Butaka, Sango, Nzakaea, Kare, Sere ;
- La RDC et l'Ouganda : Lugware ou Ligbare, Walendu, Bale, Wahema, Wanande, Talinga, Amba, Shu ;
- La RDC et le Rwanda : Bahunde, Babavu, Bashi, Tilou, Nira ;
- La RDC et la Tanzanie : Bembe, Bwati, Goma, Holololo, Boyo, Kalanga, Batumwe ;
- La RDC et le Soudan du Sud : Azande, Baka, Mundoavokaya, Fayulu, Kakwa ;
- La RDC et la Zambie : Batwala, Bayeke, Bawili, Bahunda, Bashila, Bongoma, Baushi, Balamba, Lala, Seba, Lemba, Kaonda¹¹.

¹¹ NGUYA NDILA, C., Op. Cit. p. 123.

- **L'immigration des populations voisines**

Cette immigration a deux volets à savoir : l'immigration organisée et non organisée.

L'immigration organisée est observée à l'époque coloniale où les mouvements des populations en termes d'immigration ont été encouragés par l'autorité coloniale pour des fins d'exploitation agricole, minière et dans la construction des voies des communications (chemins de fer).

A ce sujet, J.C. William écrit qu'en 1937, un accord a été passé entre les autorités belges du Rwanda et ceux de Kivu (RDC) pour une mission d'immigration des Banyarwanda afin de peupler le Masisi (RDC) faiblement peuplé à une époque, par ce geste, le colonisateur avait le souci de décongestionner d'une part le Rwanda surpeuplé et menacé de famine et d'autre part, de se procurer une main-d'œuvre aux grandes plantations du Kivu¹².

L'immigration non organisée s'explique par la proximité que la RDC partage avec ses voisins, poussent les populations à entretenir des échanges de toute sorte surtout humains. Il faudrait ajouter à cela les mouvements massifs des réfugiés des conflits armés des Etat voisin qui gravitent autour de la RDC, il faut cité aussi l'avancée du dessert de Sahara ou les populations éleveurs peuls « Mbororo » viennent du RCA, du Tchad, du Soudan du Sud fuyant l'avancée terrible du dessert , sont venues s'implanter en RDC sans inquiétude causant ainsi l'insécurité pour les populations agriculteurs autochtones dans la province orientale où elles sont installées.

- **Les causes idéologiques**

Dans les annales de l'histoire des Relations Internationales, l'on relève plusieurs idéologies qui ont secouées le monde : l'idéologie monarchique, républicaine, nationaliste, d'auto-détermination, fasciste, socialiste, révolutionnaire, libéralise, hégémoniste et expansionniste.

Pour la RDC, la plupart des immigrés venus des Etats voisins, en occurrence les Banyarwanda cultivent une idéologie hégémoniste ou expansionniste qui est une véritable cause de déstabilisation politique et de l'insécurité créée en RDC par cette catégorie des populations immigrées.

- **Les causes liées aux calamités naturelles et de l'abandonne des ressources critiques du pays**

Il est important de signaler que la RDC est à cheval sur l'équateur et appartient tout entier à la zone internationale, à l'exception des montagnes, tous les pays bénéficient des températures moyennes élevées, assurant ainsi le minimum de chaleur indispensable à la vie végétale. Plus que les températures, les précipitations constituent l'élément climatique différentiel, toute la vie végétale et par conséquent l'agriculture est liée au rythme des pluies¹³.

Ainsi, la situation qui caractérise le climat et la végétation congolaise n'est pas la même partout en Afrique en général et en particulier pour certains pays limitrophes de la RDC. Certains Etats se trouvant à proximité de la RDC menacés par l'avancée du dessert profitent du climat congolais pour venir s'implanter, allusion faite aux peuples « Mbororo ».

La République démocratique du Congo a continué à faire face à des conflits et à une instabilité malgré les efforts déployés aux niveaux national, régional et international en vue de négocier pour mettre un terme aux guerres et consolider la paix. Des accords de paix ont été signés, notamment l'accord de cessez-le-feu signé par six pays en juillet 1999 à Lusaka, l'accord de paix de juillet 2002 entre la République démocratique du Congo et le Rwanda pour le retrait des troupes rwandaises et le désarmement des milices hutues rwandaises dans l'Est de la République démocratique du Congo, et l'accord de janvier 2008 entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et les groupes rebelles. Des cessez-le-feu ont été signés pour permettre le rétablissement de la paix et préparer à une transition d'post-conflit en douceur. Ceci a permis la tenue d'élections en 2006 et 2011. Mais l'insécurité continue à sévir dans le pays, en particulier dans la région orientale.

¹² WILLIAM J.C., cité par CATHERINE et alibi, « L'Afrique des Grands-lacs (Annuaire 1997-1999 », Ed.C.E.R.G.L.A., Anvers, Collection 1999, p. 31.

¹³ « ONU, HCR, « La nouvelle Europe et l'asile prochaine étape » in Le réfugié, Volume 2 N°335, 2004, p. 25.

L'incapacité des différents cessez-le-feu et accords de paix à mettre fin aux guerres et à consolider la paix est révélatrice de problèmes non résolus profondément ancrés qui perpétuent les antagonismes entre les groupes, le manque de confiance de la population et des communautés à l'égard de l'État, et les relations conflictuelles entre la République démocratique du Congo et les différents pays voisins. La plupart de ces problèmes ont des antécédents qui découlent de l'époque coloniale. L'administration coloniale a notamment établi un système, soutenu par l'État, d'exploitation des ressources minérales pour l'enrichissement personnel des dirigeants. Cette pratique s'est poursuivie du règne du roi Léopold II et de l'administration coloniale belge aux régimes d'après-indépendance (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002). Ainsi, à l'heure actuelle, les guerres qui font rage au sein de la République démocratique du Congo restent associées à l'exploitation insuffisamment réglementée du secteur des ressources naturelles, devenu le terrain de concurrence entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux locaux et étrangers qui cherchent à tirer profit du vide juridique et de l'insécurité. Bien que n'étant pas, en soi, à l'origine des conflits, l'exploitation des ressources naturelles est devenue à la fois une incitation à la rébellion contre l'État ainsi que le nerf de la guerre, en raison de l'absence d'institutions solides permettant de garantir une surveillance réglementaire efficace ainsi que la protection des droits de l'homme (voir chapitre 2). L'héritage de l'administration coloniale et postcoloniale a également joué un rôle important dans le fondement de l'identité nationale. Plus particulièrement, la manipulation institutionnalisée des lois sur la nationalité visant les immigrés de longue date du Rwanda et du Burundi sont au cœur d'une insécurité chronique dans l'Est du Congo et des retombées des conflits sur les États voisins de l'Est de la République démocratique du Congo. Ainsi, les guerres touchant la République démocratique du Congo constituent bien plus que des conflits internes; il s'agit de conflits régionaux de longue date.

- **Les causes économiques**

Avec le flux des échanges et des transactions internationales, le système économique mondial a changé de nature, car la masse des capitaux détenus par ces échanges dépassent les budgets de certains États leurs confèrent une puissance pouvant déstabiliser le fonctionnement de ces entités étatiques à travers le financement des mouvements rebelles qui contrôlent les zones riches en minerais tel le cas en RDC.

Aujourd'hui, aucune institution, aucune organisation nationale ou internationale aucun gouvernement, aucun pays et forcément, aucun individu, fut-il Président de la République, ne peut opposer de résistance notable à ces nouveaux maîtres du monde. Monstre sans tête, les puissantes firmes multinationales à travers des mégafusions successives, augmentent leur taille autant que leur pouvoir et leur capacité de nuisance face aux populations banalisées.

Ces puissances financières ont entrepris la conquête et le remodelage des pays du monde retraçant de nouvelles frontières comme en ex-Yougoslavie, forçant la création de nouveaux États comme dans le Balkans, en Asie centrale, en Afrique, le cas du Soudan du Sud et bientôt en Afrique centrale¹⁴.

- **Les conflits en tant que problème de développement économique et social**

Les conflits au sein de la République démocratique du Congo sont une préoccupation majeure aux niveaux national, régional et international, notamment en raison du lourd bilan humain et des importantes violations des droits de l'homme orchestrées par les factions en guerre à l'encontre de la population civile (Trefon, 2016). Mais les effets de la guerre vont bien au-delà des pertes en vies humaines et des blessures infligées à la population. Les guerres possèdent une dimension qui relève du développement. Cet aspect est essentiel à la fois pour comprendre les causes à l'origine des guerres et pour élaborer des stratégies en vue de résoudre les conflits, consolider la paix et remettre le pays sur la voie du développement durable. D'une part, dans une certaine mesure, le manque de développement a généré un environnement propice aux guerres et aux conflits. Les stratégies de développement mises en œuvre depuis l'indépendance ne sont pas parvenues à améliorer de manière significative le bien-être de la population congolaise, tout en permettant dans un même temps l'accumulation d'une fortune personnelle par les élites économiques et politiques (Askin et Collins, 1993; Ndikumana et Boyce, 1998). Ces politiques ont également permis aux

¹⁴ Pierre BARACYESTRE, L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en RDC (ex-Zaïre), Buzzati, Bruxelles, 1999, p. 44.

dirigeants de vendre les ressources naturelles du pays à des intérêts commerciaux étrangers, établissant ainsi un système qui, aujourd'hui encore, permet aux groupes d'intérêts économiques mondiaux d'exercer un important contrôle sur l'État de la République démocratique du Congo. Parallèlement, ce système a progressivement dégradé les relations entre l'État et la population congolaise, constituant un facteur de conflits. D'autre part, les conflits et guerres chroniques ont freiné le développement économique. La République démocratique du Congo se positionne en effet au bas de l'échelle des pays en développement en termes de développement social et humain (elle occupait la 186^e place sur 187 pays et territoires en 2012), avec un indice de développement humain de 0,304 contre une moyenne de 0,466 pour les pays du groupe à développement humain faible et de 0,475 pour l'Afrique subsaharienne (PNUD, 2013, Profil de pays de la République démocratique du Congo).² Les guerres ont perturbé l'activité économique dans des secteurs clés tels que l'agriculture et l'industrie en raison de l'insécurité, des déplacements de population et de la détérioration des infrastructures matérielles. Elles ont également engendré la dégradation de la gouvernance et des institutions nationales, empêchant le pays de tirer pleinement parti de l'important potentiel de croissance associé aux abondantes ressources naturelles dont le pays est doté et à son emplacement stratégique au sein de la région.

Alors que les guerres en République démocratique du Congo ont causé de très importantes pertes humaines ainsi que des coûts considérables aux niveaux macroéconomique et sectoriel, elles ont également eu des effets indirects tout aussi, voire plus dévastateurs, difficiles à appréhender. Ainsi, si les effets directs des guerres attirent l'attention du public, les effets plus notables sur la santé ou le bien-être social et psychologique de la population sont souvent ignorés. Les décès résultant des conséquences néfastes des guerres excèdent bien souvent le nombre de morts directes de plusieurs multiples (voir Coghlan et al., 2006). En outre, les effets psychologiques du traumatisme causé par les guerres sur les enfants et les femmes compromettent non seulement le bien-être des personnes directement affectées par la violence, mais ils affectent également la société tout entière, leur impact pouvant durer sur plusieurs générations. Ces effets plus notables, mais plus durables et profonds, des conflits sont souvent insuffisamment pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes visant à la reconstruction de l'économie et de la société en période d'après-guerre. Pour que les programmes de résolution de conflit et de reconstruction postconflit se révèlent efficaces, il est nécessaire d'aborder les conséquences des guerres d'un point de vue global, en tenant compte des dimensions psychologique, humaine, sociale et économique

I.2. Les conséquences de la porosité des frontières congolaises

La porosité des frontières congolaises ne présente non seulement des aspects positifs mais aussi et surtout les aspects négatifs, ceux qui dont nous allons illustrer dans les lignes qui suivent.

- **Sur le plan environnemental**

Les sujets environnementaux surgissent de plus en plus et fréquemment dans les canvas internationaux. Ainsi, les guerres civiles à répétition en RDC a provoqué l'exode rural des plusieurs millions des personnes en dehors et dans certaines zones de la RDC, situation que l'on peut qualifier de catastrophe humanitaire. Cette masse des réfugiés exercent une forte pression sur l'environnement humain en détruisant sur leur passage forêt, espèces animales rares protégées dans des parcs nationaux par le fait du braconnage. Il faut aussi signaler l'activité minière illégale dans des zones des conflits, l'exploitation illégale des forêts est des activités qui menacent l'environnement de la RDC (PNUD, 2020).

- **Sur le plan socio-économique**

Sur le plan social, les différentes guerres survenues en RDC à travers le mélange des populations ont aggravé l'isolement et le renforcement de la méfiance entre les ethnies, car le milieu est devenu dangereux et les personnes ont tendance à se replier sur elles-mêmes ont aussi créé un fossé entre les populations congolaises et celles des pays agresseurs.

La méfiance s'enracine et tire la solidarité spontanée qui ont toujours caractérisé l'africain en général et le congolais en particulier. Il ne faut surtout pas oublier l'arrêt de l'éducation dans les régions troublées, le travail forcé d'adultes et enfants, l'exploitation sexuelle, le viol ainsi que le déplacement d'êtres humains.

Les conséquences économiques se constatent dans le délabrement du tissu économique de notre pays, car cette situation favorise le développement du commerce informel qui ne génère pas des recettes dans le trésor public.

En plus de cela, l'on constate aussi un manque à gagner criant qui plonge le budget des Etats dans des situations de déficit chronique.

Il y a aussi le bradage de nos richesses naturelles qui échappent au contrôle strict de nos services de douane, lequel crée un manque à gagner dans les caisses de l'Etat. Il faut aussi signaler les piratages des œuvres d'art et de l'esprit, l'influence des radios et télévisions étrangères qui créent un déficit communicationnel au sein des populations.

- **Sur le plan politico-diplomatique**

Les conséquences sont d'ordre institutionnel où la perméabilité de nos frontières conduit à l'insécurité dans des zones pénétrées par des forces rebelles, le cas des ADF Nalu (Forces Démocratiques Alliées), les LRA qui font des incursions brutales causant désolation et morts plus précisément dans les Provinces d'Ituri, du Nord Kivu (Béni)..

Cette situation de fluidité des frontières peut aussi conduire à l'instabilité politique caractérisée par le non contrôle de certains territoires de la République abandonnée sous le contrôle des mouvements rebelles et par surcroît, cette présence des groupes rebelles étrangers dans nos sols, entrave les bonnes relations diplomatiques avec les Etats frontaliers. Il faudrait ajouter au la non démarcation de certaines parties frontalières de la république qui peuvent posées des problèmes sérieux à la République en terme des conflits frontaliers.

II. Approche Méthodologique

La présente étude s'est attelée sur plusieurs approches, une analyse documentaire, une approche historique, une approche systémique, une observation des enquêteurs volontaires sur quelques points frontaliers du pays. Cette étude s'est appuyée également sur des données provenant de rapports et de bases de données du Gouvernement de la République démocratique du Congo, des pays voisins et des institutions internationales et organisations internationales. Cela comprend notamment des données d'enquêtes effectuées auprès de 100 scientifiques tirés par choix raison au sein des universités et instituts supérieurs de la RDC représentants des provinces frontalières qui ont faciliter les entrevues et enquêtes par questionnaire pour analyser les causes et conséquences de la porosité des frontières de la RDC en vue de proposer des solutions durables.

III. Résultats

a) Causes et conséquences de la porosité des frontières de la RDC

La porosité des frontières de la RDC s'explique principalement par son immense étendue, un tracé colonial arbitraire, et un manque criant d'infrastructures de contrôle. L'immensité territoriale, la corruption, la porosité naturelle (forêts, lacs), et l'instabilité sécuritaire récurrente aggravent considérablement ce phénomène.

Cette étude place les résultats sur ce point sous trois angles :

1. L'héritage colonial et la géographie

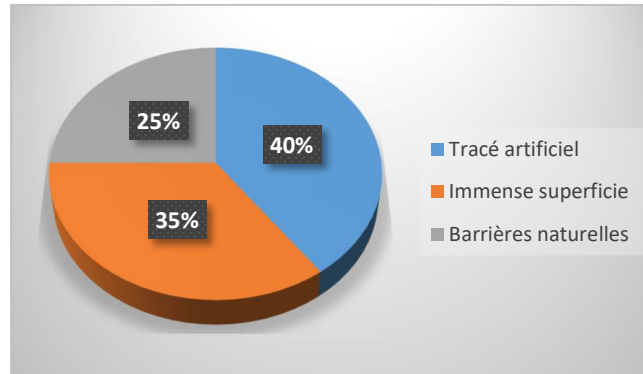


Figure 2 : Héritage coloniale et la géographie

Il ressort de la figure que 40% des enquêtés estiment que la **tracé artificiel** entre autres: Les frontières actuelles découlent des traités coloniaux (notamment la Conférence de Berlin de 1885) qui ont divisé des communautés locales et ethniques sur plus de 9 pays voisins. Constituent la première cause de la porosité des frontières de ce grand pays, suivi par 35 % des enquêtés qui pensent que c'est l'immensité de la superficie du pays avec plus de 2,3 millions de km² plus de 15.000 kilomètres de frontières, il est difficile pour l'État de surveiller chaque portion. Afin seul 25% de l'échantillon qui pensent que les barrières naturelles est aussi une cause suite aux vastes forêts denses, les fleuves (comme le fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville) et les grands lacs (Tanganyika, Kivu) rendent les passages aisés et incalculables en dehors des postes officiels.

2. Les défaillances institutionnelles et économiques

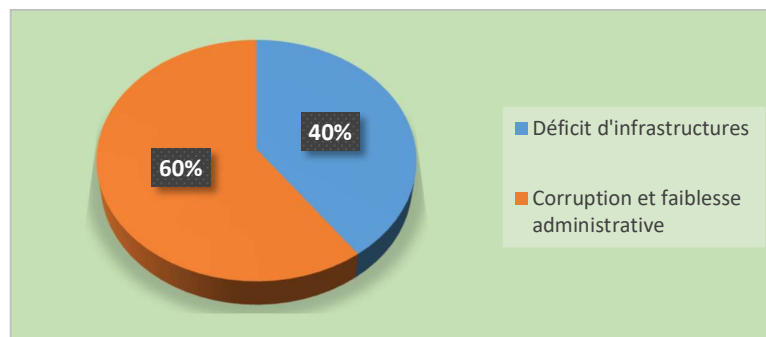


Figure 3 : Les défaillances institutionnelles et économiques

De la figure, il s'affirme que 60% des répondants pointent les doigts à la **Corruption et faiblesse administrative**. Rappelons que les réseaux de corruption facilitent les trafics transfrontaliers (minerais, armes) et permettent aux groupes armés de traverser facilement les frontières. Puis 40% pensent qu'il s'agit de **déficit d'infrastructures**, par le fait qu'un manque d'équipements technologiques et de postes de contrôle adéquats le long des zones limitrophes, empêche un suivi efficace des mouvements de population.

Rappelons que, la porosité de ces frontières, particulièrement dans l'Est du pays, facilite les incursions de groupes armés, le trafic d'armes et l'exploitation illicite des ressources. Cette situation nourrit l'insécurité chronique et entrave l'autorité de l'État

3. L'insécurité et l'instabilité régionale

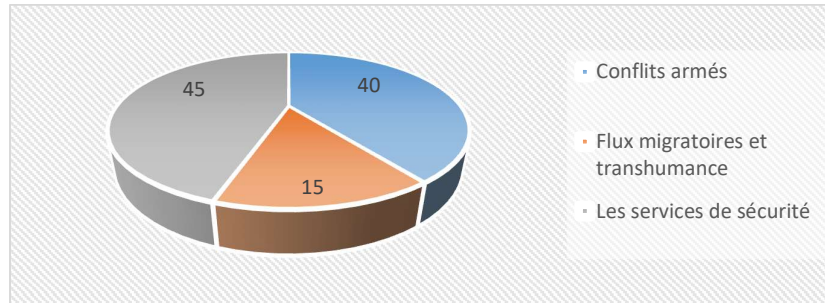


Figure 4: L'insécurité et l'instabilité régionale

Comme il apparaît dans cette figure, 45 % des enquêtés estiment que les services de sécurité sont faibles aux frontières. Les services de sécurité de la RDC (FARDC, DGM, ANR, DEMIAP, POLICE NATIONALE, OCC, DGADA, HYGIENE AUX FRONTIERES) comptent de nos jours un nombre non négligeable des innocents, des distraits, les vulnérables et les corruptibles. Puis ceux qui pensent (40%) que les conflits armés notamment à l'Est du pays est particulièrement touché par des décennies d'instabilité politique et de rébellions, qui profitent de cette porosité pour mener des incursions et des infiltrations. Afin 15% des enquêtés estiment que le flux migratoires et transhumance est aussi une cause non négligeable : L'afflux historique de réfugiés et les mouvements de transhumance (comme les éleveurs Mbororo) accentuent les tensions et la perméabilité des frontières. Il est impérieux de faire remarquer, que l'isolement des centres de décision : La distance importante entre la capitale, Kinshasa, et les zones frontalières à l'Est (Goma, Bukavu, Bunia) rend le déploiement des forces de sécurité et le contrôle étatique particulièrement difficiles.

b) Analyses d'autres conséquences de la porosité des frontières congolaises

- Instabilité politique

Cet aspect des choses peut être appréhendé comme des phénomènes multiformes, multidimensionnels ou multifactoriels, car il y a à cet effet antagonisme social, compétition pour le pouvoir émergence des chefs de guerre luttant par populations interposées, clivages économiques et inégalité de développement, intervention des grandes puissances en particulier par le biais des ventes d'armes.

Afin d'identifier les problèmes récurrentes à l'insécurité et à l'instabilité politique liés à la fluidité des frontières nationale, notre réflexion prendra en compte, quatre points afin d'éclaircir cette situation, à savoir : les problèmes relatifs aux frontières Nord, Sud, Ouest et Est de la RDC.

- Fragilité frontalière du Nord de la RDC

Les frontières Nord de la RDC délimitées par la RCA, le Soudan du Sud et une partie de l'Ouganda sont caractérisées par une perméabilité accrue surtout dans la partie séparant la RDC et le Soudan du Sud et l'Ouganda où l'on assiste à l'implantation de la rébellion SPLA qui crée souvent des problèmes jadis au Soudan, les mouvements rebelles LRA (Armée Révolutionnaire de Libération de Joseph KONI, l'ADF NALU (Force Démocratique Alliées) qui ont des bases arrières sur les territoires congolais opèrent au grand jour et déstabilise l'Ouganda voisin et créant l'insécurité et l'instabilité politique en RDC, à travers des tueries des paisibles populations, des viols et autres formes de violence. A cela, s'ajoute les phénomènes des populations « Mbororo » venues essentiellement du Nord de la RCA, du Soudan, du Tchad et une partie du Sud de la Lybie avec

du bétail. Depuis 1988, cette population se couvre derrière le fallacieux prétexte des réfugiés climatiques semant troubles, morts, insécurité et pillage en RDC¹⁵.

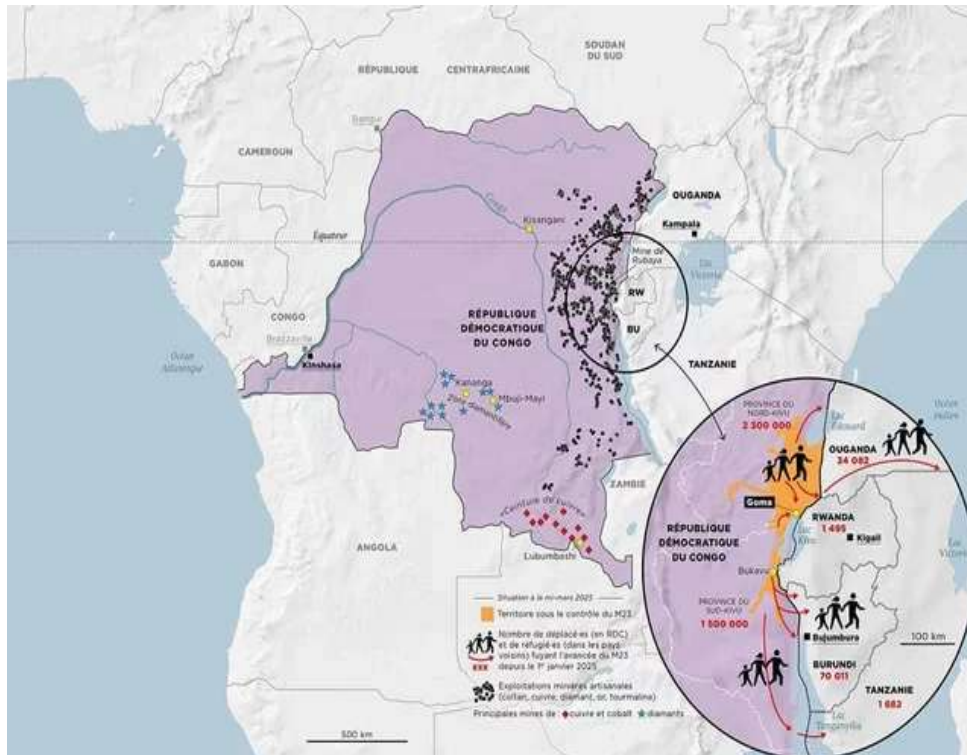


Figure 4: carte de zone économique très stratégique, moins profitable au pouvoir central de la RDC

Cette carte montre une zone de la RDC avec une richesse stratégique mais menacée depuis plus de 30 ans par les groupes armés soutenus par quelques multinationales avec la complication de certains pays voisins et quelques congolais malveillants et sans patriotisme qui tuent et pillent les ressources naturelles critiques

- Les frontières Sud de la RDC

Délimitées par la Zambie et une partie de l'Angola, cette frontière Sud ne pose aucun problème d'ordre sécuritaire ni à la RDC et à ses voisins.

- Fragilité frontalière de l'Ouest de la RDC

Délimitées par le Congo-Brazza, l'océan Atlantique et l'Angola, cette partie frontalière ne pose certainement pas d'ennui sécuritaire à la République sur les limites le séparant au Congo-Brazza. Mais le manque à gagner pour le trésor national suite aux commerces clandestins et trafics illégaux. Mais, il faudrait néanmoins signaler que sur la partie la séparant à l'Angola à la hauteur des bornes 21 et 21 dans le territoire de Kahemba, district de Kwango dans la province de Bandundu connaît de temps en temps, des incursions de la police et de l'armée angolaise.

¹⁵ DORIA KISIMBA, « Les Bororo sèment la panique au Nord de la Province Orientale » in Quotidien Hur, N° 1158, Kinshasa, 8 mars 2008, p. 2.

A ce propos, trois incursions sont à signaler pour cette partie :

- Premièrement à l'époque coloniale, voire Rapport 3878 du 18 juillet 1956 de Monsieur W.S. CARLES alors Commissaire du district du Kwango au Gouverneur de Léopoldville concernant l'incursion de la police angolaise sur le territoire congolais¹⁶.
- La deuxième tentative survint en 1988 soit 13 ans après l'indépendance de l'Angola.
- La troisième incursion survint en 2007 lorsque les responsables du territoire de Kahemba signalèrent l'incursion de la police et de l'armée angolaise en 2007 et cette dernière amènera la constitution d'une Commission parlementaire aboutissant à la Commission mixte entre deux Etats afin de donner la lumière sur les limites frontalières de deux Etats.

Il faudrait signaler aussi l'épineux problème d'exploitation pétrolière off-shore dans l'espace maritime congolais par l'Angola plus précisément dans la mer territoriale congolaise constitue aussi une flagrante en matière de fluidité des frontières congolaises dans les eaux intérieures.

c) Conséquences de la porosité des frontières

La porosité des immenses frontières de la RDC constitue une menace existentielle pour le pays. Les conséquences majeures incluent l'infiltration de groupes armés étrangers et la propagation de l'insécurité, le pillage et l'exportation illicite de ressources minières (notamment vers les pays voisins), ainsi qu'un manque à gagner colossal pour le trésor public dû à la contrebande et à la fraude douanière.

La République démocratique du Congo (RDC) partage plus de 10.000 km de frontières avec neuf pays. En raison de l'immensité du territoire et du manque de contrôle, cette situation engendre de graves conséquences, documentées par les institutions et observateurs internationaux

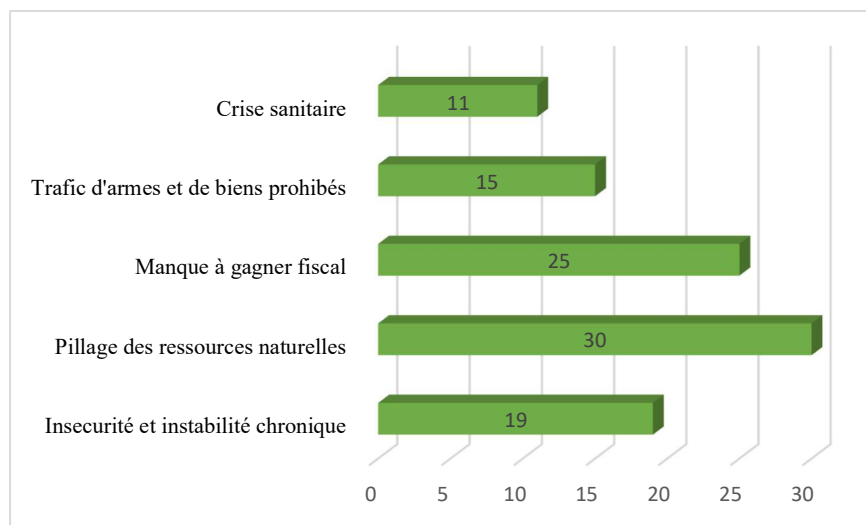


Figure 6 : Conséquences majeures relevées par les enquêtés

Il appert sur la figure que 30 % des enquêtés qui pensent que l'une des conséquences majeures de la porosité des frontières de la RDC est le pillage des ressources naturelles, car des réseaux criminels et des groupes armés profitent du manque de surveillance pour exploiter et faire sortir clandestinement des minerais stratégiques (or, coltan, cobalt). Cela prive l'État de

¹⁶ Assemblée Nationale, Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC, territoire de Kanembu.

revenus vitaux et alimente l'économie de guerre. Ensuite, 25% postulent que cette porosité constitue un manque à gagner fiscal. La raison est que le volume élevé d'échanges commerciaux non officiels et la contrebande (comme à la frontière de Kasumbalesa, Brazzaville, Muanda, Lufu, ...) privent les douanes congolaises d'importantes recettes, aggravant ainsi la crise économique. De ce fait, les zones frontalières congolaises échappent souvent au contrôle strict des services de migration et des douanes.

Par ailleurs, 19% notent que cette porosité des frontières entraînent l'insécurité et l'instabilité chronique. Car, les frontières incontrôlées permettent les incursions de rebelles et de groupes armés étrangers (tels que les FDLR, les rebelles Burundais, la LRA, l'AFC/M23,...). Cette perméabilité permet à ces groupes armés d'utiliser le territoire congolais comme base arrière. Leur libre circulation rend les conflits difficilement circonscriptibles, transformant la région des Grands Lacs en une zone d'insécurité permanente, la fuite des touristes et autres investisseurs économiques rationnels. 15% des enquêtés ont noté que la porosité des frontières entraîne le trafic d'armes et de biens prohibés suite à la fluidité illégale des passages qui favorise le trafic d'armes légères, renforçant la puissance de feu des milices qui déstabilisent l'Est du pays. Et les commerces illégaux des espèces de la biodiversité hautement endémiques et en voie de disparition. Ces observations confirment le rapport de Human Right Watch (2024) qui atteste que le trafic d'armes et de minerais à l'Est de la RDC est le résultat de la porosité des frontières et des lacs (comme le Lac Tanganyika ou le Lac Kivu) favorise une économie mafieuse où des armes transitent pour alimenter des milices en échange de minerais pillés (or, coltan, cobalt,...) Kaki (2025) est atterrie sur le même constat du pillage des ressources naturelles de la RDC au profit des grandes puissances et des multinationales.

Enfin, 11 % postulent que la porosité facilite la crise sanitaire. Car, le contrôle insuffisant aux points de passage facilite la propagation transfrontalière rapide des épidémies et des aliments moins sûrs.

La combinaison de ces facteurs géographiques et de la perméabilité des frontières engendre une instabilité politique structurelle :

- **Défaillance de l'autorité étatique** : L'incapacité à sécuriser les frontières crée des zones de non-droit où des structures administratives parallèles sont érigées par les groupes rebelles (comme le M23), affaiblissant la souveraineté de Kinshasa ;
- **Ingérences régionales** : L'attrait des ressources naturelles du sous-sol congolais motive l'implication politique et militaire officieuse de pays voisins, ce qui aggrave les crises diplomatiques et maintient la région dans un état de conflit permanent.

IV. Stratégies pour la sécurisation des frontières congolaises

La sécurisation des zones frontalières est une nécessité pour un Etat dès l'acquisition de la souveraineté et la définition de ces frontières internationales. Ainsi, pour être efficace dans ce domaine, la RDC doit s'appuyer sur quatre leviers majeurs en termes de stratégie.

➤ Première stratégie : sur le plan national

Afin de sécuriser ses frontières nationales, une refondation des mécanismes de la défense s'avère impérieux, car les forces armées doivent défendre l'intérêt national à travers la création d'une synergie entre le ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie, le ministère de l'Intérieur et les autres services de sécurité civile et militaire nationale afin de défendre l'intégrité territoriale de la République.

L'Etat doit mettre l'accent spécialement sur un dispositif militaire impressionnant à travers une armée forte, organisée, équipée, dissuasive, efficace, la dotée de moyens logistiques, de renseignements modernes et d'effectifs formés pour mieux occuper et défendre les zones stratégiques afin d'infliger la correction à certains voisins qui constituent une menace potentielle pour l'intégrité de nos frontières et le développement durable du pays. Déployer une **Police des frontières** professionnaliser des unités spécialisées de la Police Nationale Congolaise (PNC) formées spécifiquement pour la gestion des postes frontaliers et le contrôle des flux migratoires.

Opter pour surveillance numérique moderne et spéciale qui recourent aux outils technologiques de surveillance aérienne (drones), des radars et des systèmes de contrôle biométrique pour détecter les infiltrations et les mouvements illégaux dans les zones inaccessibles de l'Est.

Veiller sur la traçabilité douanière : Sécuriser les postes douaniers en numérisant les processus de la Direction Générale des Migrations (DGM) et de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA).

Développer des zones frontalières et désenclaver systématique par des aménagements modernes et des infrastructures routières le long des frontières pour faciliter les patrouilles militaires, le tourisme balnéaire et le commerce légal.

Il faut également, privilégier une coopération sécuritaire et humanitaire qui vise l'intégration civilo-militaire avec la mise en œuvre des programmes visant à restaurer la confiance entre les populations locales et les services de sécurité (DGM, FARDC, ANR) pour encourager le signalement d'activités suspectes.

La lutte contre la criminalité transfrontalière est souhaitable pour renforcer les contrôles contre le trafic d'armes, la contrebande de minerais et l'exploitation illégale des ressources naturelles et des espèces de la biodiversité envahies menacées de disparition ou envoi de disparition.

Borner techniquement et réaliser la maintenance et l'installation de nouvelles bornes frontalières pour clarifier les limites territoriales et éviter les conflits frontaliers. De ce fait, la protection et le contrôle des bornes frontalières sont très capitale afin d'éviter les actions néfastes de certains voisins malintentionnés qui dans l'intention de grandir leur territoire, détruisent ou déplacent des bornes frontières pour envahir quelques pans de territoire du voisin convoités. Dotée problèmes la République d'une structure permanente ou appropriée chargée de la survie des frontières en RDC, c'est qui est chose faite déjà¹⁷.

➤ Deuxième stratégie : sur le plan sous régional

L'importance stratégique de lutte contre des conflits, la sécurité des frontières en République démocratique du Congo explique les efforts déployés par les gouvernements de la sous-région et de la communauté internationale en vue d'une réponse coordonnée aux conflits. Au niveau régional, les gouvernements de la sous-région ont adopté une approche régionale des conflits dans le cadre d'un programme plus vaste de développement économique, de stabilité et d'intégration régionale. En novembre 2004, les chefs d'État et de gouvernement des onze États membres de la région des Grands Lacs ont organisé leur premier sommet qui a donné lieu à la Déclaration de Dar es-Salaam, dans laquelle ils déclaraient leur « détermination collective à faire de la région des Grands Lacs un espace de paix et de sécurité durable, et ce pour les États et les peuples, de stabilité politique et sociale, de croissance et de développement partagés » (Union africaine et al., 2004, p. 3 sur 14). En 2006, ces mêmes chefs d'État et de gouvernement ont adopté le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs. Destiné à la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Dar es-Salaam, ce pacte met plus particulièrement l'accent sur le développement économique par le biais de l'infrastructure, de la coopération multisectorielle, de la solidarité entre les États membres, ainsi que de l'intégration régionale avec notamment la coordination des politiques et la facilitation du commerce. Un Fonds spécial pour la reconstruction et le développement a été mis en place pour soutenir la mise en œuvre du Pacte.⁴ La mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'approche intégrée de la résolution des conflits en République démocratique du Congo a abouti à la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, une initiative conjointe de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, des Nations Unies, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la communauté internationale (Groupe des amis de la région des Grands Lacs). C'est dans ce contexte que la Banque mondiale s'est engagée à investir 2,2 milliards de dollars pour la mise en œuvre des projets d'infrastructure identifiés dans le Pacte.

¹⁷ La Commission Permanente des Frontières (CPF) placée sous tutelle du Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires coutumières.

La porosité des conflits de l'Est est responsable des conflits en République démocratique du Congo qui ont également des répercussions importantes sur le plan de la sécurité et de l'économie à l'échelle mondiale. D'un point de vue économique, l'augmentation de la demande mondiale et le prix des matières premières font de la République du Congo un marché convoité en raison de ses abondantes ressources naturelles. Le déplacement progressif du pouvoir économique mondial vers l'Asie a mis en avant l'importance des liens de la République démocratique du Congo avec le monde par le biais du couloir oriental. Ainsi, en plus d'être un obstacle à l'intégration économique avec ses voisins de l'Est, l'insécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo empêche le pays de tirer parti de la mondialisation.

La RDC doit encourager la coopération sous régionale, au travers une diplomatie de proximité, la politique de bon voisinage par la création des commissions mixtes entre elle et chacun de ses voisins pour essayer de statuer et de trouver des solutions à partir des approches plus ouvertes et globalisantes incluant une analyse des éléments indispensables et de minimiser aucune revendication au problème soulevés par les parties.

S'appuyez sur les accords bilatéraux et multilatéraux : entre autres le processus de paix régionaux (comme ceux portés par la CIRGL, la SADC et l'Union Africaine) pour mener des opérations conjointes et lutter contre les groupes armés transfrontaliers. Pourquoi pas **s'échange de renseignements avec des voisins sérieux pour se partager les données de sécurité** afin de démanteler les réseaux criminels et terroristes.

Rappelons que l'infiltration due à la porosité des frontières engendre des conflits en République démocratique du Congo et revêtent une importance stratégique aux niveaux régional et mondial. À l'échelle régionale, depuis son accession à l'indépendance, la région des Grands Lacs d'Afrique a été le théâtre de plusieurs conflits violents qui se sont étendus au-delà des frontières. Ainsi, peu après les scènes effroyables du génocide au Rwanda, la République démocratique du Congo a été le théâtre de l'une des guerres les plus meurtrières depuis la Seconde Guerre mondiale. Il est en quelque sorte impossible de comprendre les causes profondes à l'origine des conflits en République démocratique du Congo sans tenir compte du contexte régional. Comme cela a été souligné par René Lemarchand: « seule une perspective régionale peut permettre de mettre en lumière les modèles d'interaction violente qui forment la toile de fond de la propagation des affrontements sanglants au sein et au-delà des frontières » (Lemarchand, 2009, p. x). Aussi, les pays frontaliers de la République démocratique du Congo bénéficieraient grandement de la fin des conflits, étant donné l'impact négatif de ces derniers sur leur économie et leur stabilité politique. Par exemple, les flux de réfugiés représentent non seulement un fardeau économique pour le pays d'accueil, mais ils peuvent en outre devenir une source d'instabilité politique et sociale. De fait, l'afflux de réfugiés à la suite du génocide rwandais fut l'un des principaux facteurs déclenchants des conflits en République démocratique du Congo (Kisangani, 2012; Lemarchand, 2009; Prunier, 2009). De plus, la République démocratique du Congo a servi et continue de servir de base aux mouvements de rébellion s'opposant aux régimes du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi et du Soudan (Prunier, 2004). Ces pays voisins ont donc, pour leur propre stabilité interne, un intérêt direct à la fin des conflits en République démocratique du Congo.

Les pays de la région des Grands Lacs subissent des conséquences économiques directes des conflits en République démocratique du Congo, avec notamment la perte de perspectives d'investissement et de commerce transfrontaliers. Le pays représente en effet un important marché pour les importations et exportations des pays voisins. Le potentiel commercial peut être analysé à travers l'important volume de commerce informel dans la région. Par exemple, en 2006, le commerce informel entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo représentait près du double du montant issu du secteur formel (80 millions de dollars contre 44 millions, respectivement).³ Il a atteint son niveau le plus élevé avant la crise financière mondiale en 2008 avec 198 millions, contre 129 millions pour le secteur formel. Il est évident que les conflits en République démocratique du Congo entraînent une perte considérable d'opportunités en matière de commerce, de création d'emplois et de croissance, à la fois pour le pays et pour ses voisins. Les conflits en République démocratique du Congo revêtent par ailleurs une importance stratégique au niveau régional d'un point de vue politique. Ils constituent notamment un défi en termes de réputation pour les pays de la région, et du continent dans son ensemble. Il s'agit d'un test crucial d'évaluation de la capacité de la région et du continent à trouver une solution africaine à des problèmes africains. Ceci constitue un défi pour les pays frontaliers fréquemment accusés d'implication directe dans les conflits (Prunier, 2009). Qu'elles soient ou non fondées, ces accusations perdureront tant que l'instabilité demeurera.

➤ Troisième stratégie : sur le plan régional

D'un point de vue de la sécurité mondiale, les conflits prolongés en République démocratique du Congo suite à l'insécurité de ses frontières font du pays un foyer potentiel, non seulement pour les mouvements de rébellion qui déstabilisent les pays voisins, mais également pour des forces négatives mondiales telles que les organisations terroristes. Ces conflits en République démocratique du Congo constituent également un défi en termes de réputation pour la communauté internationale, puisqu'ils mettent à l'épreuve l'efficacité des mécanismes internationaux de prévention des conflits, de résolution des conflits et de reconstruction post-conflit. La coordination des efforts déployés à l'échelle régionale et mondiale, notamment par le biais d'une approche régionale intégrée de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit, apporte beaucoup d'espoir pour la fin des conflits, la reconstruction durable post-conflit en République démocratique du Congo, et le renforcement de la stabilité au niveau régional. Le défi restant à relever pour le futur est la concrétisation des engagements aux niveaux national, régional et international, notamment en ce qui concerne les donateurs faisant de nouvelles annonces de contribution au Fonds spécial pour la reconstruction et le développement, ainsi que la concrétisation des promesses de financement visant à soutenir l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Le gouvernement congolais doit faire preuve de responsabilité tout azimut au travers une diplomatie agissante afin de gagner le respect et la confiance des gouvernements des autres pays, de faire comprendre que la division et la haine n'amèneront jamais la paix, ni la stabilité, encore moins le développement, seulement aux prix d'une mise en commun d'idées de progrès dans un projet commun de coopération et de développement amènera la paix.

Outre la RDC, doit faire sienne toutes les dispositions d'intangibilité de l'Union Africaine en s'impliquant dans toute les initiatives et s'ouvrir à toutes les autres initiatives dans le cadre de la solidarité africaine et l'insertion de la RDC dans un processus d'intégration régionale.

Afin d'éviter tout conflit frontalier, qui déchirerait l'Afrique et par conséquent freinerait le développement économique harmonieux, les Etats africains doivent mettre en œuvre les recommandations pertinentes de la structure dénommée « Programme Frontière de l'Union Africaine » (PFUA), mise en place pour accompagner les différents Etats africains désireux de résoudre leurs problèmes des conflits frontaliers par la négociation.

➤ Quatrième stratégie : sur le plan international

La RDC devrait encourager toute les dispositions pertinentes relatives au droit international et toutes autres dispositions ou initiative de l'ONU dans le cadre du respect des grands principes ou lignes qui guident la vie internationale entre autres : le respect de l'intégrité territoriale et l'intangibilité des frontières.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous pensons que l'Etat comme pouvoir, organisateur, doit faire un effort d'opérationnaliser une politique concrète en matière de surveillance des limites frontalières internationales de la république, car les frontières internationales ne sont pas que de simples tracés cartographiques d'un droit colonial, mais avant tout l'indicateur de notre identité géopolitique et la clef de notre insertion dans le système international.

Pourtant depuis l'indépendance, les problèmes liés à la perméabilité de nos limites frontalières internationales souvent source d'insécurité pour les populations habitant ces zones caractérisée par des viols, rébellions à répétition, tueries, massacres, ...) et d'instabilité politique en ce sens que l'Etat en tant que pouvoir organisateur se voit évincer de la gestion de la chose publique dans les zones frontalières perméable suite au chaos orchestré par les populations, groupes rebelles et autres immigrants.

travers cette étude, notre effort a été de dire haut et fort ou d'expliquer le phénomène de fluidité des frontières congolaises qui est l'une de source d'insécurité et d'instabilité dans notre territoire de manière à prendre à bras le corps ce fléau afin de l'éradiquer.

REFERENCES

- [1]. « ONU, HCR, « La nouvelle Europe et l'asile prochaine étape » in Le réfugié, Volume 2 N°335, 2004, p. 25.
- [2]. Banque mondiale. (2021). Se connecter pour prospérer : défis et opportunités des infrastructures de transport en République démocratique du Congo. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- [3]. BARACYESTRE, P.L'enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en RDC (ex-Zaïre), Buzzati, Bruxelles, 1999, p. 44.
- [4]. BIYOYA Philippe par Roger Nestor LUBIKU LUNSIENSE, les frontières internationales de la RDC : Etat des lieux et enjeux géostratégiques, Ed. Osisa, Kinshasa, 2012, p. 12
- [5]. CABRIER et alii, Dictionnaire des relations internationales au 20^{ème} siècle, Ed. Armand-Collins, Paris, 2000, p. 105.
- [6]. Ces informations ont été puisées in [www.Institut géographique du Congo](http://www.Institut.géographique.du.Congo) (IGC)
- [7]. COQUERY Catherine, Problème des frontières dans le tiers-monde, Journée d'étude déc. 20-21 mai 1991, Ed. Harmattan, Paris, 1984, pp. 3-8.
- [8]. DORIA KISIMBA, « Les Bororo sèment la panique au Nord de la Province Orientale » in Quotidien Hur, N° 1158, Kinshasa, 8 mars 2008, p. 2.
- [9]. INS (Institut national de statistique), Rapport annuel 2023
- [10]. KAKI (2025) Synthèse sur la biodiversité de la RDC.www.congovirtuel.com
- [11]. Ministère du Plan & PNUD. (2020). Profil socioéconomique de l'Est de la RDC
- [12]. MOVA SAKANI, H., Congo : Survie et grandeur, Ed. Safari, Kinshasa, 2001, p. 47.
- [13]. NGUYA NDILA, C., Frontières et voisinage en RDC, Ed. Cedi, Kinshasa, 2006, p. 27.
- [14]. NYOKA (2022) aménagement de l'espace congolais, Harmattan, Paris, 2022
- [15]. Rapport de Commission Permanente des Frontières (CPF) (2024) Ministère de l'Intérieur, Décentralisation, Sécurité et Affaires coutumières.
- [16]. Rapport de Nations Unies , commission économique pour l'Afrique, Conflits en République démocratique du Congo: Causes, impact et implications pour la région ses Grands Lac. Addis Abeba, Ethiopie 2015
- [17]. Trefon, T. (2016). Le paradoxe environnemental du Congo : potentiel et prédation dans une terre d'abondance
- [18]. WILLIAM J.C., cité par CATHERINE et alibi, « L'Afrique des Grands-lacs (Annuaire 1997-1999 », Ed.C.E.R.G.L.A., Anvers, Collection 1999, p. 31.
- [19]. YEMBA POYO TOMBELE, Les frontières internationales et les limites provinciales du Katanga in Congo-Afrique, N°332 février 1999, pp. 109-111